

**DEPARTEMENT
DU VAR**

**EXTRAIT du REGISTRE
des délibérations du Centre Communal d'Action Sociale
De GRIMAUD**

**PREFECTURE DU
VAR - TOULON**

**C. C. A. S. de GRIMAUD
697 route nationale
83310 GRIMAUD**

Objet : Autorisation de signature au contrat spectacle de Noël – Maison de retraite les Miganiers

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq octobre à dix heures, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de Madame Martine LAURE, Vice-Présidente, en lieu ordinaire de ses séances et après convocations régulièrement faites à domicile.

		<u>Présents</u> :	
Nombre de membres			Madame Martine LAURE
- En exercice :	15		Monsieur François BERTOLOTTO
			Madame Janine LENTHY
- Présents :	12		Madame Viviane BERTHELOT
			Madame Yvette ROUX
- Votants :	12		Madame Eva VON FISCHER BENZON
			Madame Simone LONG
			Madame Anne ZACHARY
			Monsieur Stéphane PEYNE représenté par
			Monsieur Bruno RAMBERT
			Madame Mireille BRUNEAU
			Madame Huguette REBOUL
			Madame Isabelle LUPORINI

Excusés : **Monsieur Alain BENEDETTO**
Madame Marie-Dominique FLORIN
Monsieur Jean-Louis BESSAC

Secrétaire de Séance : **Madame Anne-Charlotte SALVI**

Le CCAS participe chaque année au Noël de la maison de retraite de Grimaud en prenant à sa charge l'animation musicale.

Cette année, l'association Musical Events, domiciliée 3467 route de Fréjus à FAYENCE (83440) animera pendant 2h00 le Noël des résidents.

Elle s'engage à donner une représentation le vendredi 16 décembre 2022 à la Maison de Retraite les Miganiers de GRIMAUD.

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Affiché le

ID : 083-268302049-20221025-2022_13-DE

Le montant du cachet est de 300 € TTC (trois cents euros) versé à la compagnie.

Les frais de SACEM seront à la charge du CCAS.

Le Conseil d'Administration, à l'**unanimité**, après en avoir délibéré,

AUTORISE la signature du contrat d'engagement avec l'association Musical Events.

**La Vice-Présidente,
Martine LAURE**

